

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 18 (2003)
Heft: 11

Artikel: La Suisse préside la Conférence des Bibliothèques nationales en Europe
Autor: Jauslin, Jean-Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse préside la Conférence des Bibliothèques nationales en Europe

■ **Jean-Frédéric Jauslin**
 Directeur
 Bibliothèque nationale suisse
 Berne

Pour la première fois, la Suisse a présidé la Conférence annuelle des directeurs des Bibliothèques nationales en Europe (CENL¹, Conference of European National Librarians) qui s'est tenue à Vilnius (Lithuanie) du 25 au 27 septembre 2003. Jean-Frédéric Jauslin, directeur de la Bibliothèque nationale suisse à Berne, nommé président l'année passée pour une période de trois ans, a conduit les débats de cette assemblée.

Thèmes traités à Vilnius

Les échanges se sont principalement concentrés sur le projet TEL (The European Library, voir ci-dessous) qui prévoit de mettre en réseau toutes les bibliothèques nationales d'Europe afin de permettre aux usagers – avant tout les chercheurs bien que le projet s'adresse aussi à tous les types de lecteurs à la recherche d'information – d'accéder aisément aux millions de documents conservés par toutes les bibliothèques nationales d'Europe. L'étude de faisabilité s'achèvera en janvier 2004 et sera suivie de la mise en production, prévue pour la fin de l'année. TEL comportera une nouvelle plate-forme d'accès via Internet qui sera mise en place dans le courant de l'année 2004.

La CENL s'est aussi penchée sur le développement des activités dans plusieurs domaines d'actualité tels que la préservation des documents électroniques, les questions de droits d'auteurs (copyright) et la définition des standards d'identification des objets digitaux (DOI Foundation).

Par ailleurs, une résolution qui sera adressée au gouvernement de Bosnie-Herzégovine a été approuvée à l'unanimité pour soutenir la reconstruction de la Bibliothèque nationale à Sarajevo.

Le directeur de la Bibliothèque nationale de Serbie et Monténégro, dont le pays



CENL: Photo de groupe.

Photo: bn.

vient d'être accepté au Conseil de l'Europe, a été accueilli comme nouveau membre, portant ainsi à 41 le nombre de pays représentés.

Enfin, Jean-Frédéric Jauslin a obtenu l'accord et le soutien de tous les participants de lancer un nouveau chantier visant à réviser la mission, les structures, le financement et l'image de marque de la CENL. En 17 ans, cette institution a passé d'un groupe d'une dizaine de personnes qui se rencontraient pour échanger des idées à une fondation qui regroupe maintenant tous les partenaires en charge de la mémoire de l'Europe. Jean-Frédéric Jauslin s'est engagé à présenter des propositions pour l'assemblée générale de l'année prochaine qui sera organisée conjointement par la Bibliothèque nationale à Rome et la Bibliothèque du Vatican.

The European Library (TEL)

Le projet TEL vise à améliorer la coopération entre les bibliothèques nationales européennes dans le domaine de la gestion et la mise à disposition de leurs collections, électroniques et traditionnelles. Il fait partie du 5^e programme-cadre lancé par la Commission européenne dans le courant de l'année 2000. Le travail est partiellement financé par la Commission européenne en tant que mesure d'accompagnement dans le programme de recherche IST (Information Societies Technology). Pour la BN, une partie du financement est assuré par l'OFES (Office fédéral de l'éducation et de la science).

Le but principal du projet est de développer et tester des normes, des méthodes et des pratiques qui peuvent être appliquées par toutes les bibliothèques nationales et leur permettent de travailler en commun.

Plusieurs domaines sont étudiés en priorité:

- La recherche d'un consensus sur les relations avec les éditeurs dans le domaine des publications électroniques et le dépôt légal. Ce travail étudie principalement les questions de licences et de droits d'auteur.
- Le développement d'un «business plan».
- La recherche d'un consensus sur des normes de méta-données et leur promotion, l'étude de la mise en œuvre de telles données dans un cadre distribué et/ou dans le regroupement d'index. On cherche surtout à réduire le nombre de normes de méta-données actuellement employées dans les institutions partenaires.
- La mise en place de systèmes (test beds) pour tester la mise en réseau des ressources et l'interopérabilité via XML et Z39.50. A long terme, TEL prévoit d'offrir un accès aux bibliothèques partenaires à travers un portail central, dont on a défini les éléments clés pendant le déroulement du projet afin de pouvoir demander des informations à un certain nombre de fournisseurs commerciaux. Après avoir étudié les options et analysé les coûts, les partenaires ont décidé de démarrer le service opérationnel sur la base d'un portail développé en commun. Certains partenaires prévoient d'offrir un accès à leurs données via le protocole Z39.50 et SRU², convertissant leurs données en format TEL (basé sur Dublin Core) uniquement au moment de l'affichage

¹ La CENL, créée en 1987, est une fondation selon la loi hollandaise depuis le 1er janvier 2000. Elle réunit tous les directeurs des Bibliothèques nationales des pays membres du Conseil de l'Europe, à ce jour 41 pays (voir: www.kb.nl/gabriel).

² SRU = Search and retrieve via URL: <http://www.loc.gov/z3950/agency/zing/srw/sru.html>

des résultats. D'autres convertissent leurs données au préalable et les fournissent en XML via le protocole OAI. Elles seront ensuite indexées dans une base commune et accessibles via le protocole SRU. Dans un cas comme dans l'autre, il y aura des liens vers des objets digitaux/numérisés ainsi que vers d'autres services tels que l'authentification, la commande en ligne, des services de gestion d'autorités ou d'équivalences en d'autres langues.

- Le multilinguisme. Les partenaires TEL, actuels et futurs, utilisent une large gamme de systèmes, de formats mais également de langues. On a réussi à trouver des solutions dans le cadre des formats mais il reste à trouver des méthodes pour améliorer l'accès des usagers quelle que soit leur langue. Ces questions multilingues se divisent en deux parties: l'affichage et l'accès à l'information elle-même

- L'affichage. Le portail (ses interfaces, ses messages, ses écrans d'aide, etc.) devra être disponible dans les langues des institutions partenaires. La plupart des systèmes de bibliothèque permettent la coexistence des langues et offrent l'infrastructure requise. Chaque partenaire devra accepter de créer et maintenir à jour les fichiers de langue qui le concernent.

- L'accès multilingue à l'information elle-même est plus compliqué à résoudre. Il y a non seulement une question de variété de langues, mais également de règles d'application aussi bien dans le domaine des noms d'auteurs que de celui des accès matières. Dans ce dernier secteur, les travaux qui se déroulent dans le projet MACS³ fourniront une bonne base de réflexion. Il est prévu d'étudier également les solutions à offrir pour l'accès aux auteurs, se basant sur les résultats du projet LEAF.⁴

- Le public cible. Les partenaires TEL ont défini leur public cible: tout d'abord les usagers «classiques» des bibliothèques nationales, c'est-à-dire, les chercheurs, mais également les étudiants et le citoyen intéressé. En principe tout usager de bibliothèque ou de musée a un intérêt potentiel à TEL. Le but est plutôt d'ouvrir des services à un public le plus large possible. Cependant, tous ces services ne seront pas forcément gratuits

pour tout le monde: certains pourront être payants suivant les pays (par exemple journaux électroniques sous licence dans un pays mais accessible en «payer-view» dans un autre). Les partenaires TEL sont convaincus que le service apportera des avantages à la fois aux bibliothèques et aux usagers: les bibliothèques nationales pourront se profiler davantage en tant que voies d'accès au patrimoine culturel européen, et s'assurer ainsi leur financement voire même une augmentation de leur budget. Le développement et l'analyse de standards et leur application par les partenaires maintenant et à l'avenir devront faciliter la coopération ainsi que la participation de nouveaux partenaires. Les usagers bénéficieront d'un accès étendu au contenu et services d'une large gamme de bibliothèques nationales. Il faudra toutefois veiller à ne pas occulter l'image des bibliothèques elles-mêmes ni entrer en concurrence avec les intérêts commerciaux de bibliothèques partenaires ou ceux des éditeurs.

Les partenaires du consortium créé dans le cadre de TEL sont:

- The British Library, (Royaume-Uni, Coordinateur),
- Die Deutsche Bibliothek (Allemagne),
- Koninklijke Bibliotheek (Pays-Bas),
- Helsinki University Library (Finlande),
- la Bibliothèque nationale suisse,
- Biblioteca Nacional (Portugal),
- Biblioteca Nazionale Centrale Firenze (Italie),
- Instituto Centrale per il Catalogo Unico (Italie),
- Narodna in Univerzitetna Knjiznica v Ljubljani (Slovénie) et

- la Conference of European National Librarians (CENL).

Pour plus de détails voir www.europeanlibrary.org

Conclusion

La CENL est une institution en pleine évolution et vit une phase de transition. Les directeurs et directrices des bibliothèques nationales se rendent compte qu'ils sont confrontés à des échéances qu'ils ne pourront résoudre seuls, même pour les institutions les plus importantes. Leur avenir se dessine dans une coopération plus étroite. Confrontés à un mandat toujours plus large, incluant notamment le problème délicat de la gestion et de la conservation des publications électroniques, et soumis à des pressions financières toujours plus drastiques, les directeurs et directrices des bibliothèques nationales s'engagent résolument sur une voie de coopération et d'ouverture. Il n'est pas impossible que l'on puisse affirmer dans peu de temps qu'ils auront montré la voie aux autres secteurs que sont la Politique et l'Economie. ■

Pour de plus amples renseignements:

- sur le Congrès annuel de la CENL: Jean-Frédéric Jauslin, directeur de la Bibliothèque nationale suisse, Chairman CENL, tél. 031 322 89 01, E-mail: jean-frederic.jauslin@slb.admin.ch
- sur TEL et MACS: Genevieve Clavel-Merrin, Bibliothèque nationale suisse, tél. 031 322 89 36, E-mail: genevieve.clavel@slb.admin.ch
- sur LEAF: Pierre Clavel, Bibliothèque nationale suisse, tél. 031 322 89 74, E-mail: pierre.clavel@slb.admin.ch

Die Schweiz hat den Vorsitz bei der Konferenz der europäischen Landesbibliotheken

An der Jahreskonferenz der Leiterinnen und Leiter der europäischen Landesbibliotheken (CENL, Conference of European National Librarians), die vom 25. bis 27. September 2003 in Wilna (Litauen) stattfand, hatte die Schweiz erstmals den Vorsitz. Die Versammlung wurde von Jean-Frédéric Jauslin geleitet. Der Direktor der Schweizerischen Landesbibliothek in Bern war letztes Jahr für eine Amtszeit von drei Jahren zum Präsidenten ernannt worden.

Die Diskussionen bezogen sich in erster Linie auf das Projekt TEL (The European Library), mit dem alle Landesbibliotheken in Europa vernetzt werden sollen. Damit soll den Benutzerinnen und Benutzern – vor allem der Forschungsgemeinschaft, aber auch allen anderen Personen, die Informationen benötigen – ein einfacher Zugang zu den Millionen von Dokumenten geboten werden, die in allen Landesbibliotheken in Europa aufbewahrt werden. Die Machbarkeitsstudie soll bis Januar 2004 abgeschlossen sein, während die Inbetriebnahme für Ende 2004 vorgesehen ist. Im Lauf des nächsten Jahres wird eine neue Plattform für den Zugang über das Internet geschaffen (nähere Einzelheiten siehe www.europeanlibrary.org).

Die 1987 gegründete CENL ist seit dem 1. Januar 2000 eine Stiftung nach niederländischem Recht. Ihr gehören alle Leiterinnen und Leiter der Landesbibliotheken der derzeit 41 Mitgliedstaaten des Europarats an (siehe: www.kb.nl/gabriel). ■

Weitere Informationen:

Jean-Frédéric Jauslin
Direktor der Schweizerischen Landesbibliothek
Chairman CENL
Tel.: 031 322 89 01
E-Mail: jean-frederic.jauslin@slb.admin.ch

³ MACS = Multilingual access to subjects: <http://infolab.kub.nl/prj/macs/>

⁴ LEAF = Linking and exploring authority files: <http://www.leaf-eu.org/>